

Affaire suivie par :
Véronique Willig
Tél. 03 69 20 93 42
Mél : ce.0671943Y@ac-strasbourg.fr

Strasbourg, le 3 octobre 2023

L'Inspectrice de l'éducation nationale

65 avenue de la Forêt Noire
67083 Strasbourg Cedex

à

Mesdames et Messieurs les directrices
et directeurs, Mesdames et Messieurs
les enseignantes et enseignants

Objet : Note de service formation continue

Les animations pédagogiques s'inscrivent dans les priorités nationales et visent ainsi les fondamentaux que sont le français (6h) et les mathématiques (6h). Six heures seront consacrées à d'autres champs d'enseignement.

Le plan est construit avec l'objectif de proposer par cycle des parcours qui contribueront à développer encore plus vos compétences professionnelles en prenant en compte les besoins des élèves repérés jusqu'ici lors des évaluations nationales de CP, CE1 et 6^e.

Dans le cadre des Plans Français et Mathématiques, la modalité de formation en constellation se poursuit. Elle s'inscrit dans la volonté de permettre à chacun-e de bénéficier, avec un accompagnateur-formateur, de temps de travail et d'échanges entre pairs, de visites autour d'un objet d'enseignement défini à partir des besoins exprimés, en français et en mathématiques.

Quelques nouveautés sont à relever à partir de cette rentrée.

- Le Plan Maternelle se déploie avec des formations spécifiquement conçues au niveau national et au niveau de la circonscription en cohérence avec une réflexion départementale. Elles ont pour objectif de permettre la conception de la progressivité des enseignements de la PS à la GS. Par conséquent elles seront suivies en équipe d'école.
- Pour les écoles ayant été dans le dispositif évaluation d'école l'année scolaire dernière, 6h sont prévues pour un travail d'équipe en fonction des besoins de formation repérés.
- Le savoir nager, priorité nationale, va donner lieu à une formation propre à la circonscription permettant en deux ans de former tous les enseignant-e-s concerné-e-s.

Pour compléter votre parcours de formation, vous trouverez aussi un choix particulièrement large de

propositions hors des champs du français et des mathématiques.

Enfin pour mémoire, les formations pHARe et Laïcité sont placées sur les deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, qui pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques

Les dates à retenir sont pour

- pHARe, le matin, les 8 novembre et 20 décembre 2023,
- la laïcité, le 31 janvier 2024 journée.

Je vous remercie pour votre engagement dans votre formation.

Inspectrice de l'éducation nationale



Véronique Willig

**VADEMECUM POUR S'INSCRIRE ET PARTICIPER AUX ANIMATIONS PEDAGOGIQUES
ANNEE SCOLAIRE 23/24
CIRCONSCRIPTION DE STRASBOURG 4**

La campagne d'inscription se déroulera du **jeudi 5 octobre au dimanche 15 octobre**. Elle sera suivie d'une période de traitement et de régulation des inscriptions en circonscription jusqu'au 21 octobre. Les enseignant-e-s concerné-e-s par cette action seront contacté-e-s individuellement par mail sur leur adresse académique.

Cadre institutionnel

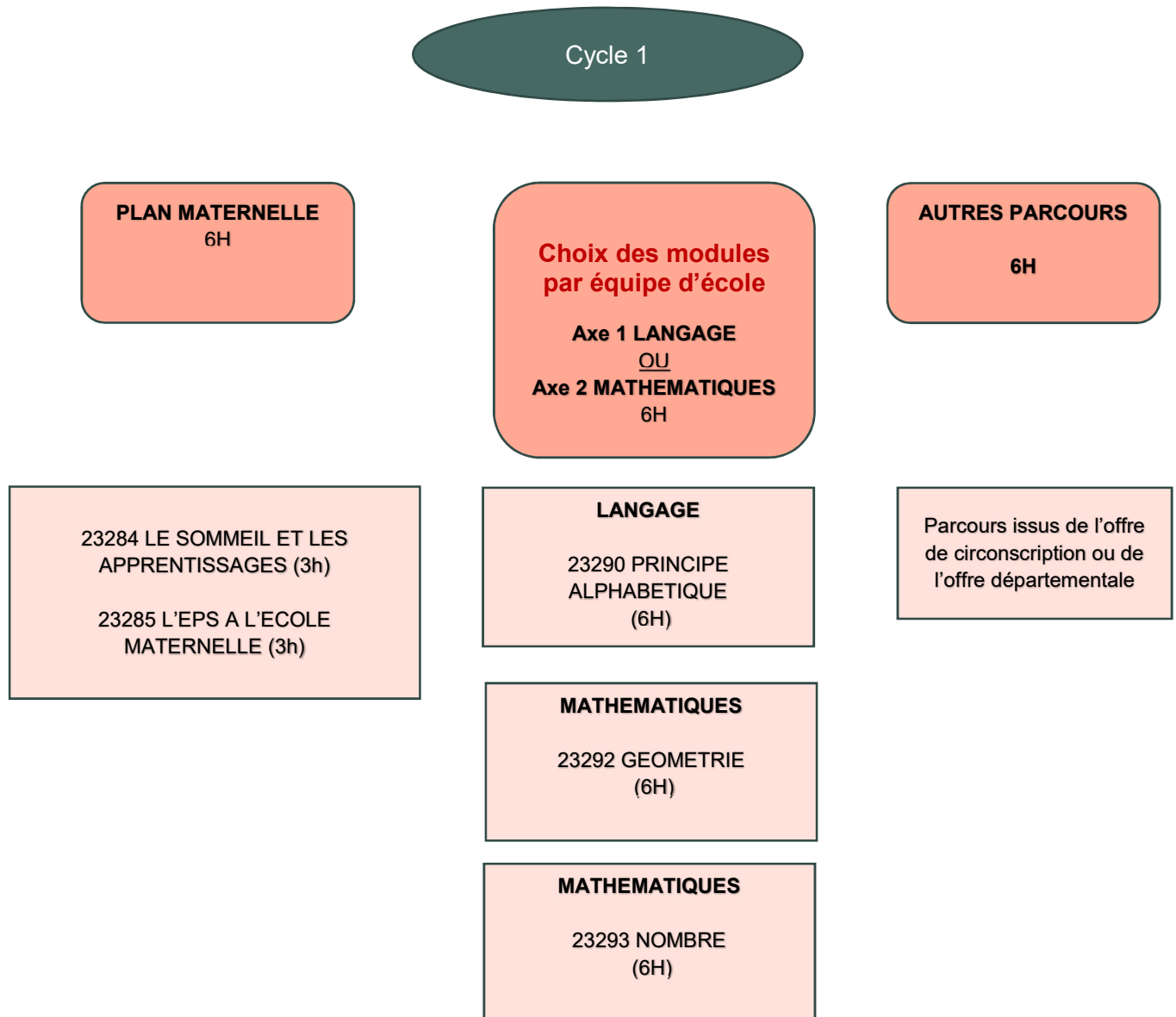
Dans le cadre de leurs obligations réglementaires de service telles que définies dans le décret 2008-775 du 30 juillet 2008 et des modalités d'application précisées par la circulaire 2013-019 du 4 février 2013, il est défini que les professeurs des écoles consacrent 18H annuelles aux animations pédagogiques et actions de formation continue.

Organisation générale

Le plan de formation proposé cette année est constitué de différents parcours de circonscription ainsi que de plusieurs formations départementales.

En cohérence avec les priorités pour l'école primaire de la circulaire de rentrée 2023, vous y trouverez des parcours pour les 3 cycles dédiés à l'enrichissement des compétences professionnelles des enseignants en mathématiques et français et notamment des parcours spécifiques dédiés à l'accompagnement des constellations, ainsi que des propositions dans les domaines scientifiques, artistiques...

PARCOURS GENERAL



Dans le cadre du plan maternelle, les enseignants de cycle 1 sélectionneront ainsi :

- Les 2 animations dédiées au PLAN MATERNELLE, qui cette année aborderont le sommeil et les apprentissages et l'EPS à la maternelle (chaque année de nouveaux modules autour des conditions de la réussite et d'un domaine disciplinaire seront proposés)
- Un parcours dédié à l'enseignement du LANGAGE ou des MATHEMATIQUES sera à choisir en équipe d'école afin de favoriser une cohérence des réflexions d'équipe et permettre la mise en place d'un enseignement progressif.
- Un ou des parcours issus de l'offre de circonscription ou départementale.

Cycle 2

**Axe 1 Enseignement
de la maîtrise de la
langue
6H**

23299 LA COPIE AU CYCLE 2
(6H)
PE REP+
PE hors REP+

23301 LA LECTURE AU CYCLE 2
(6H)
PE hors REP+

25543 PARCOURS MAGISTERE
AUTOPORTE
(6H)
PE REP+

**Axe 2 Enseignement
des Mathématiques
6H**

23302 GEOMETRIE
(6H)

23303 GRANDEURS ET
MESURES
(6H)

**AUTRES PARCOURS
6H**

Parcours issus de l'offre
de circonscription ou de
l'offre départementale

SAVOIR NAGER
(3H)
Public désigné

Cycle 3

**Axe 1 Enseignement
de la maîtrise de la
langue
6H**

23310 CARNET DE LECTEUR
(6H)

23313 COMPRENDRE DES
TEXTES COMPOSITES
(6H)

**Axe 2 Enseignement
des Mathématiques
6H**

23314 GEOMETRIE
(6H)

23316 GRANDEURS ET
MESURES
(6H)

23325 RESOLUTION DE
PROBLEMES
(6H)

**AUTRES PARCOURS
6H**

Parcours issus de l'offre
de circonscription ou de
l'offre départementale

Chaque enseignant-e de cycle 2 ou 3 est ainsi invité-e à sélectionner :

- Un parcours issu de l'AXE 1 : ENSEIGNEMENT DE LA MAITRISE DE LA LANGUE de 6H dans son cycle d'exercice.
- Un parcours issu de l'AXE 2 : ENSEIGNEMENT DES MATHEMATIQUES de 6H dans son cycle d'exercice.
- Un ou des parcours au choix (6H) parmi les AUTRES PARCOURS de circonscription ou issu de l'offre départementale.

Remarques

Ne tardez pas à vous inscrire après l'ouverture...certaines animations étant contingentées.

Les Numerus clausus (nombre maximum d'inscrits possibles) indiqués sont spécifiques pour l'offre de circonscription et communs à toutes les circonscriptions pour l'offre départementale.

Nous vous invitons à veiller pour effectuer vos choix :

- A respecter vos quotas d'horaire (*inutile de s'inscrire à 30H, difficiles ensuite à effectuer*)
- A tenir compte des horaires et lieux (*compatibilité avec votre emploi du temps*)
- Certains parcours sont liés à des dispositifs spécifiques (*ex PSC/ASTEP, Planétarium...*) et ne concernent que les enseignant-e-s ayant effectivement inscrit leur classe.

Animations antérieures à la fin de la campagne d'inscription

Ne pas oublier de vous inscrire aux animations antérieures à l'ouverture de cette campagne afin de pouvoir régulariser votre situation.

Absences – Réunions d'informations syndicales

En cas d'absence prévue ou effective à une animation pédagogique, il s'agira d'adresser **au secrétariat de l'IEN de Circonscription** (ce.0671943Y@ac-strasbourg.fr) :

Pour raison personnelle

- Une demande d'autorisation d'absence.
- Un mail de régularisation en précisant l'animation de remplacement selon la situation (N'hésitez pas à vous informer au préalable des animations disponibles).

Pour raison de santé

- Le document justificatif (Pensez aux mercredis et samedis en amont/aval des arrêts)

En cas de participation à une réunion syndicale hors temps scolaire (R.I.S)

- Vous devez vous inscrire aux 18h d'animations pédagogiques même si vous savez que vous allez suivre une R.I.S. sur l'année.
- Au préalable, un courriel avec la date de la R.I.S et l'animation remplacée en précisant dans **l'objet du mail**, votre nom, la date, le numéro et l'intitulé du Parcours ; prévoir un mail par animation.
- A posteriori, une attestation de présence signée en (re)précisant l'animation effectivement remplacée selon les mêmes modalités.

En cas d'absence non justifiée, vous serez destinataire par l'intermédiaire de la messagerie de l'école d'un mail afin de régulariser votre situation. Ce mail est envoyé automatiquement par GAIA. Merci d'y répondre rapidement.

En cas de question à ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Solène Hulaux, Secrétaire de Circonscription ou de Corinne Dauchart, CPC.

SITUATIONS PARTICULIERES

Enseignant-e-s de cycle 2 concerné-e-s par le Parcours Savoir nager

23307 AP-ST4-C2-EPS-SAVOIR NAGER

Se référer au mail envoyé aux directeurs de Fanny MOHAMMADI pour vérifier si vous êtes concernés cette année.

3 groupes ont été constitués selon les écoles de rattachement :

G1 : EE Centre Lingolsheim – EE Gutenberg – EE Erckmann Chatrian part 1

G2 : EE Germain Muller - GS Avenir – GS Veil

G3 : EE des Près - EE Erckmann Chatrian part 2

Enseignant-e-s en classe relevant du dispositif « GS Dédoublé » (REP+)

- Parcours départemental de 6H

22116 EP STB4 ET STB6 : GS CLASSE A EFFECTIF REDUIT

- Parcours Strasbourg 4 de 3H LANGAGE

23289 AP-ST4-C1-GS DEDOUBLES-PRINCIPE ALPHABETIQUE

- Parcours Plan maternelle (3H)

23285 AP-ST4-C1-L'EPS A L'ECOLE MATERNELLE

- Un ou des parcours issus de l'offre de circonscription ou départementale (6H)

Pour tous les enseignants en GS dédoublées, le Parcours **232854** Le sommeil et les apprentissages sera intégré au plan de formation REP+.

Pour les enseignants en constellation cette année, les 6H départementales seront récupérées sur du temps REP+ .

Enseignant-e-s en temps partiel

Les calculs au prorata des temps partiels et en fonction de la durée des formations s'articulent selon la configuration suivante :

50% : 9H

75 % : 13H30 à 15h

80% : 15 h

Des modules M@gistères spécifiques en MATH et en MAITRISE DE LA LANGUE de 3H vous sont cette année plus particulièrement proposés afin de ne pas être amenés à suivre un parcours de 6H de façon incomplète.

Il s'agit des parcours :

23294 M@-ST4-C1-COMPTER

23330 M@-ST4-C3-MATH ET LANGAGE

23605 M@-ST4-C2-FRANCAIS-PARCOURS AUTOPORTE AU CHOIX :

G1 : Enseigner la lecture à un élève allophone v2 (CANOPE)

G2 : Dire, lire, écrire de la poésie au cycle 2 : la poésie au service de la maîtrise de la langue.

Enseignant-e-s en classe de TPS (REP+)

- Parcours départemental (9H) : 22121 EP-SCOLARISATION DES MOINS DE TROIS ANS
- Parcours du plan maternelle (3H) : **23285** AP-ST4-C1-L'EPS A L'ECOLE MATERNELLE
- Un parcours issu de l'offre de circonscription ou départementale (6H)

Le Parcours **232854** Le sommeil et les apprentissages sera intégré au plan de formation REP+.

Titulaires remplaçant-e-s (ZIL, TSR)

Les remplaçant-e-s en Constellation français Année 1 ont été averti-e-s par mail.

Les remplaçant-e-s en Constellation math Année 2 sont les mêmes que l'année dernière.

Les remplaçant-e-s qui ne sont pas en constellation ou en formation T1 Cycle 1 assurant un remplacement long ou à l'année au moment des inscriptions s'inscrivent généralement aux animations de leur classe d'exercice.

Les autres remplaçant-e-s choisissent leurs parcours en fonction de leurs besoins en formation (cycle et contenu)

Professeurs des écoles « stagiaires 100% »

Dans le cadre des 10 jours de formation, 3 jours (18h) sont consacrés à la construction de compétences pédagogiques didactiques autour des fondamentaux.

22548 AP-DEP FORMATION PES 100% CYCLE 1

22549 AP-DEP FORMATION PES 100% CYCLE 2

22550 AP-DEP FORMATION PES 100% CYCLE 3

Professeurs des écoles « stagiaires 50% »

9H à répartir de la façon suivante :

- 3H en MATH sur la différenciation

23603 AP-ST4-TC-PE STAGIAIRE 50%

- 6H à sélectionner dans le plan d'animation de la Circonscription Strasbourg 4 dans le cycle de votre choix.

Etudiant-e-s M2 alternant-e-s

Parcours inter-circonscriptions de 6H

23436 AP-ST4-M2 ALTERNANTS

Enseignant-e-s néo titulaires T1 et T2

Se reporter au tableau récapitulatif transmis par mail.

Les modules spécifiques sont :

- Parcours Strasbourg 4 (6H)

23435 AP-ST4-TC-PARCOURS SPECIFIQUE T1T2

- Parcours départementaux (9H)

22551 AP-DEP FORMATION T1 CYCLE 1

22552 AP-DEP FORMATION T1 CYCLE 2

22553 AP-DEP FORMATION T1 CYCLE 3

Enseignant-e-s inscrit-e-s au dispositif PSC/ASTEP

Enseignants souhaitant d'inscrire ou inscrits au dispositif ASTEP en 23/24 pour la première fois

Parcours départemental (6H) : 22384AP-DEP-TC-PARTENAIRES SCIENTIFIQUES-ASTEP

Enseignants souhaitant d'inscrire ou inscrits au dispositif ASTEP en 23/24 mais ayant déjà participé à ce dispositif une année antérieure

Parcours départemental (3H) : 22386 AP-DEP-TC-PSC-ASTEP-PUBLIC DESIGNÉ

Enseignant-e-s (nouvellement) mandataires d'une coopérative scolaire

22379 AP FORMATION MANDATAIRES COOP SCOLAIRE (3h – Offre départementale)

Directeurs

Parcours de 12H : **22803** FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D ECOLE

+ 6h constellation ou parcours issus de l'offre de circonscription ou départementale

Enseignant-e-s participant à une constellation

- MATH - Année 1 (N)

22821 PM-ST4-C1-CONSTELLATION MATH 1-EM GLIESBERG

22824 PM-ST4-C2-CONSTELLATION MATH 2-EE GUTENBERG

22825 PM-ST4-C1-CONSTELLATION MATH 3-EM SCHONGAUER

22826 PM-ST4-C2-CONSTELLATION MATH 4-GS AVENIR

22827 PM-ST4-C1-CONSTELLATION MATH5-EM MESANGES PRIMEVERES

22828 PM-ST4-C6-CONSTELLATION MATH 6-EE GLIESBERG

- MATH - Année 2 (N+1)

22829 PM1-ST4-C1- CONSTELLATION N+1 MATH 1-EM HOLTZHEIM

22830 PM1-ST4-C2-CONSTELLATION N+1 MATH 2-EE CENTRE

22831 PM1-ST4-C2-CONSTELLATION N+1 MATH 3-EE GLIESBERG

22832 PM1-ST4-C3-CONSTELLATION N+1 MATH4-EE PRES HOLTZ EIM

22833 PM1-ST4-ZIL-CONSTELLATION N+1 MATH 5

22860 PM1-ST4-C1-CONSTELLATION N+1 MATH 6-EM TULIPES

- FRANÇAIS - Année 1 (N)

22805 PF-ST4-GS CP-CONSTELLATION FRANCAIS 1-L DE VINCI

22806 PF-ST4-CE1CE2-CONSTELLATION FRANCAIS 2-L DE VINCI

22807 PF-ST4-ZIL-CONSTELLATION FRANCAIS 3

22808 PF-ST4-C1-CONSTELLATION FRANCAIS4-EM E CHATRIAN G1

22810 PF-ST4-C1-CONSTELLATION FRANCAIS5-EM E CHATRIAN G2

22812 PF-ST4-C2C3-CONSTELLATION FRANCAIS 6-EE VOSGES

- FRANÇAIS - Année 2 (N+1)

- 22813** PF1-ST4-C2-CONSTELLATION N+1 FRANCAIS 1-CANETTI
- 22814** PF1-ST4-C3-CONSTELLATION N+1 FRANCAIS 2-CANETTI
- 22815** PF1-ST4-C2-CONSTELLATION N+1 FRANCAIS 3-HOLTZHEIM
- 22817** PF1-ST4-C2-CONSTELLATION N+1 FRANCAIS 4-EE PRES
- 22818** PF1-ST4-C2-CONSTELLATION N+1 FRANCAIS 5-CHATRIAN
- 22819** PF1-ST4-C3-CONSTELLATION N+1 FRANCAIS 6-GUTENBERG

Enseignants inscrits dans des projets spécifiques 3H

23437 AP-ST4-PROJETS SPECIFIQUES

- G1 : dispositif GBG GS Veil
Pour les enseignants de ERCKMANN CHATRIAN concernés par le dispositif GBG année 1, ce temps sera récupéré sur temps REP+.
- G2 : écoles en évaluation N+1 GS Avenir

Enseignants inscrits dans des projets spécifiques 6H

23604 AP-ST4-PROJETS SPECIFIQUES 6H

- G1 : écoles en évaluation N+1 EE Vosges/EM tulipes

Enseignants exerçant en ULIS

Un module de 6H sous forme de groupe de réflexion vous est dédié cette année.

23350 AP-ST4-TC-ECOLE INCLUSIVE 3

Comment s'inscrire ?

Se connecter à GAIA

1. Se connecter au portail ARENA à l'adresse : <https://si.ac-strasbourg.fr/>
2. S'identifier avec l'identifiant et le mot de passe de la messagerie académique
3. Dans le menu de gauche, cliquer sur **Gestion des personnes** puis sur **GAIA – Accès individuel**

Consulter le plan d'animations pédagogiques

1. Choisir son entité : **1er degré 67** et cliquer sur **Suivant**
2. Dans le menu, sélectionner **Consultation du Plan**
3. Effectuer une recherche par **l'identifiant du dispositif**.
4. Le dispositif s'affiche avec la liste des animations proposées.

La loupe à droite du libellé de l'animation permet d'afficher son descriptif.

S'inscrire aux animations pédagogiques

1. Choisir son entité : **1er degré 67** et cliquer sur **Suivant**
2. Dans le menu, sélectionner **Inscription individuelle**
3. Le niveau d'enseignement n'est pas utile. Cliquer sur **Suivant**.
4. Cliquer sur **Rechercher** (un dispositif) pour consulter et s'inscrire aux formations proposées par la circonscription ou au niveau départemental.
5. Indiquer l'identifiant du dispositif recherché (circonscription ou départemental) et cliquer sur **Suivant**.
6. Cocher au début de la ligne pour vous inscrire à l'animation.
Pour certaine formation, l'organisation est déjà connue. Visualiser lieu, date et horaires en cliquant sur la loupe à droite d'un groupe.
Votre choix terminé, cliquer sur **Suivant**.
7. **Valider** votre choix ou utiliser le bouton **Rechercher** pour compléter votre sélection dans un autre dispositif par exemple (circonscription et départemental).

Identifiants des différents modules :

Module Strasbourg 4 : **23D0670016** AP - STRASBOURG 4

Module départemental : **23D0670001** AP - OFFRE DEPARTEMENTALE

Remarques

Après la campagne d'inscription, le menu « Consultation du Plan » vous permet de consulter la mise à jour des informations sur vos animations (dates, horaires, lieux...)

Pendant la période de la campagne d'inscription, vous pouvez modifier votre choix de formations.

Pour toute question, difficulté ou complément d'information concernant vos inscriptions, nous vous invitons à contacter par mail Corinne Dauchart, Conseillère pédagogique : corinne.dauchart@ac-strasbourg.fr

Vous trouverez sur le site de Circonscription, l'ensemble des informations concernant les animations pédagogiques : campagne d'inscription, calendriers, descriptifs, tutoriels... :

<https://circ-ien-strasbourg4.site.ac-strasbourg.fr/formation/animations-pedagogiques/>

ANNEXE 1 : Liste avec descriptif et dates des animations pédagogiques de la circonscription de Strasbourg 4 et départementales.

ANNEXES 2 et 3 : Tutoriels simplifiés et détaillés pour s'inscrire sur GAIA